

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 20 et 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal.

RÉSOLUTION AGA-2018-09-22/16 Reconnaissance des Tables des préfets

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec doit agir en cohérence avec la nouvelle gouvernance de proximité assumée par les municipalités locales et les municipalités régionales de comté (MRC);

**CONSIDÉRANT QUE**, malgré la disparition des Conférences régionales des élus (CRÉ), la majorité des ministères ont maintenu l'échelon de la région administrative pour établir et déployer leurs politiques;

**CONSIDÉRANT QUE** les Tables des préfets doivent être reconnues comme étant le lieu où sera discuté le déploiement des politiques et programmes afin que ceux-ci soient adaptés à la réalité de la région et en cohérence avec les priorités et enjeux de celle-ci;

Il est proposé par : Mme Chantal Lamarche, préfète de la MRC La Vallée-de-la-Gatineau Et appuyé par : M. Luc Desjardins, maire de Ripon

**DE DEMANDER** au futur gouvernement du Québec de reconnaître les Tables des préfets, ou l'instance régionale déterminée par chacune des régions, comme étant les interlocutrices des ministères et organismes gouvernementaux appelés à intervenir dans chaque région.

Adoptée à l'unanimité

Copie vidimée de la résolution AGA-2018-09-20/16 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 20 et 22 septembre 2018.

SYLVAIN LEPAGE

Directeur général et

Secrétaire-trésorier de la corporation